

## MANDEMENT

—DE—

SA GRANDEUR MONSIEUR EDOUARD  
LeBLANC,

ÉVÊQUE DE SAINT-JEAN,

Au Clergé, aux Ordres Religieux et aux Fidèles de son  
Diocèse.

---

*EDOUARD, par la grâce de Dieu et la faveur du Siège  
Apostolique, Évêque de Saint-Jean.*

*Au Clergé, aux Ordres Religieux et aux Fidèles du Diocèse,  
Salut et Bénédiction dans le Seigneur.*

Nos bien chers frères :

Nous entrons de nouveau dans cette grave saison pendant laquelle l'Eglise nous invite à la fuite des distractions dangereuses du monde et aux réflexions sérieuses sur l'état de nos âmes. Pour nous encourager à la pratique des exercices religieux propres à cette sainte quarantaine, Elle remet devant nos yeux l'exemple du Fils de Dieu, qui, par le jeûne et la prière, fit pénitence pour nos péchés. L'Eglise désire ainsi orienter nos pensées et nos cœurs vers notre divin Sauveur et raviver également dans nos âmes le souvenir salutaire de sa passion et de sa mort. Si nous répondons fidèlement à l'invitation de notre mère la sainte Eglise, le carême sera pour nous, comme pour tout l'univers catholique, un temps de grâces et de bénédictions.

En présentant nos actes de mortification et nos prières devant le trône de la divine miséricorde, nous aurons cons-